



AVIS

Le Maire de la Commune de Le Meux informe les descendants, successeurs ou personne chargée de l'entretien des tombes, dont la liste suit, et pour lesquels une concession de plus de trente ans avait été délivrée dans le cimetière communal.

Que par application des articles L2223-17 et L2223-18 du Code général des Collectivités Territoriales et R2223-12 à R2223-23 et suivants du Code des Communes, il sera procédé dans ledit cimetière,

Le jeudi 03 septembre 2026 à 10 heures

à la dernière constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouve ces concessions.

Le Maire invite les personnes concernées à assister au constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

LISTE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDONS

Concessions	Dates	Concessionnaires
n°07	07 avril 1907	M. FAMETTE BLONDEL Louis François
n°08	22 octobre 1907	M. FEZELOT Paul Jules
n°09	04 décembre 1908	M. DEBOUT Charles Louis
n°10	10 juillet 1909	Mme DELAMARRE Zoé veuve DENNEL Pierre
n°11	15 avril 1910	M. DUPONT Jean Baptiste Alfred
n°12	1 ^{er} avril 1911	M. QUATELAS Léon et M. JULLIARD Paul
n°13	26 juin 1911	M. DURONSOY Désiré
n°38	20 janvier 1919	M. LAURENT Paul Amand – NATTIER
n°53	26 mars 1922	M. LOUVET Désiré

n°32	03 mars 1917	M. LEFEVRE - BOURCIER Georges
n°66 (76)	20 février 1904	Mme CUREAU Adéline veuve JONNIAUX
n°65 (74-75)	07 juillet 1905	M. MOREAUX Paul Eléonore
n°64 (73)	28 janvier 1890	M. FACHE Antoine
n°63 (72)	25 juillet 1876	M. RELLOT Philippe
n°62 (71)	13 décembre 1908	Mmes veuves MARCHAND et VAILLANT
n°H37 (286)	17 juillet 1949	M. LAFOSSE Robert
n°36 (41 et 42)	02 juillet 1895	M. OUDIN Henri

Fait à Le Meux, le 31 juillet 2026

Le Maire,

Denis BINET

